

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 08/09/2025

Ouverture d'une troisième vague du dispositif DOM de la planification écologique

À la demande du ministère chargé de l'agriculture et dans le cadre des crédits issus de la planification écologique, un dispositif d'aide a été mis en place pour accompagner les exploitations d'Outre-mer dans l'achat de matériel agricole contribuant à la transition vers une agriculture plus verte, plus performante, compétitive et permettant d'assurer la souveraineté alimentaire (décision n°INTV-SIIF-2024-107).

Après une première vague de dépôt de dossiers en décembre 2024 pour un budget de 4,25 M€ pour les départements de Mayotte, Guyane, Guadeloupe et Martinique, une deuxième vague étendue à La Réunion en juin 2025 pour un montant de 4,5 M€, **une 3^{ème} vague dotée d'une enveloppe de 5 M€ va ouvrir à destination des départements de Mayotte, Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion.**

De nouveaux montants de plafonds de dépenses éligibles ont été fixés pour cette 3^{ème} vague permettant au dispositif d'atteindre davantage de demandeurs. Ainsi le plafond de dépenses éligibles est désormais fixé à :

- 60 000 € HT par demande,
- pour les CUMA, 300 000 € HT par demande.

La téléprocédure ouvrira au plus tard le 22 septembre 2025 à 13h30 (heure métropolitaine). Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt sont accessibles sur le site internet de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/aides/materiels-dagroequipements-contribuant-la-transition-agroecologique-pour-les-outre-mer>.

A propos de FranceAgriMer

Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, placé sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Il est un lieu de concertation unique entre les pouvoirs publics et les professionnels de ces filières, représentées de l'amont à l'aval dans ses instances de gouvernance. FranceAgriMer assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics

Contacts presse

FranceAgriMer
Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38
Mél : presse@franceagrimer.fr
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex
www.franceagrimer.fr

d'adapter leurs actions et aux filières de gagner en compétitivité. L'Etablissement met en œuvre des dispositifs de soutien et de régulation des marchés et accompagne les acteurs économiques à travers le versement d'aides nationales et européennes. Il contribue à leur rayonnement à l'international en soutenant les exportateurs et l'internationalisation des filières.

Plus d'informations sur : <http://www.franceagrimer.fr>

Retrouvez-nous sur LinkedIn : [@FranceAgriMer](#)

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 25 38/ 01 73 30 22 54

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr